

IA-IPR SVT

Rectorat d'Orléans-Tours  
21, rue Saint Etienne  
45043 Orléans cedex 1

Orléans, le 31 août 2021

Sophie CANTELOUBE  
Jean-Marc VALLEE  
Michel KHAIRALLAH

à

Mesdames et messieurs les professeurs de  
sciences de la vie et de la Terre

### **Objet : Lettre de rentrée 2021**

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne rentrée scolaire 2021, en espérant que vous avez passé de bonnes vacances estivales.

Nous adressons nos vœux de bienvenue dans l'Académie d'Orléans-Tours aux personnels enseignants et de laboratoire nouvellement nommés.

Nous vous remercions vivement pour votre investissement et votre professionnalisme qui ont contribué à la bonne mise en œuvre des épreuves d'examen et à la réussite des élèves. Pour le contrôle continu du baccalauréat 2021, la moyenne académique en SVT est de 13/20 pour la spécialité et de 13,6/20 pour l'enseignement scientifique. Le travail des correcteurs du DNB nous permet de donner la moyenne académique du sujet de SVT, elle est de 12,65/25.

Pour cette nouvelle année scolaire, trois inspecteurs seront encore à vos côtés. En effet madame Gaëlle Guillotin est nommée dans l'académie de Versailles et monsieur Michel Khairallah, nous rejoint. Quatre chargés de mission aideront ponctuellement l'inspection de SVT pour des visites conseils : M Alban Caillette, M Stéphan Martin, Mme Aurélie Ménard-Parrod et Mme Muriel Pairel.

### **Enseigner au collège et au lycée.**

- Au lycée, la priorité sera donnée à une réflexion globale autour de l'évaluation des élèves et plus précisément en début d'année au **projet d'évaluation** en établissement. Comme vous le savez, 40 % du baccalauréat est en contrôle continu ; nous vous rappelons que dès cette rentrée les évaluations communes (anciennes E3C) sont supprimées. Il est donc indispensable, pour cette prise en compte du contrôle continu, d'harmoniser les pratiques d'évaluation au sein des équipes et des établissements. Le BO n°30 du 29 juillet 2021 et la note de service du 29 juillet 2021 définit le cadre du **projet d'évaluation** qui est à construire dans l'établissement ❶. En lien avec ce texte, la nouvelle version du guide de l'évaluation rédigé par l'inspection générale vous sera communiquée dès que possible et sera un support d'importance pour travailler en équipe dans votre établissement. Le collège des inspecteurs travaille à la fois pour un accompagnement global de cette réflexion et pour un accompagnement disciplinaire. En SVT, des visioconférences seront organisées pour les coordonnateurs puis une

formation pour tous sera mise en œuvre entre novembre et décembre.

- Ce travail d'équipe peut aller, notamment au collège, au-delà de l'évaluation des élèves et se formaliser autour d'un projet disciplinaire plus global. Vous trouverez des éléments pour rédiger un projet disciplinaire (voire de sciences et technologie en collège) sur le site de l'académie de Toulouse ②.
- Le périmètre d'évaluation de l'épreuve de l'enseignement de spécialité de SVT de la classe de terminale est adapté à compter de la session 2022 ③: " *les parties du programme de terminale qui ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation lors de l'épreuve de l'enseignement de spécialité sciences de la vie et de la Terre de la classe de terminale de la voie générale, définie dans la note de service n° 2020-032 du 11 février 2020 ④, sont complétées comme suit :*
  - dans la thématique « La Terre, la vie et l'organisation du vivant » => la partie « L'inéluctable évolution des génomes au sein des populations » ;
  - dans la thématique « À la recherche du passé géologique de notre planète » => la partie « Les traces du passé mouvementé de la Terre ».
- Ce périmètre d'évaluation est aussi modifié pour les épreuves de spécialité en terminale des séries technologiques en STL et ST2S ⑤ ⑥.
- Le travail de l'oral, tant au collège qu'au lycée, reste une dimension importante à prendre en compte dans son enseignement. Une formation « De l'oral au grand oral en SVT » vous sera proposée dans le PAF (Plan académique de formation).

### **Eduquer au collège et au lycée – « L'École, lieu où se construit le respect de l'autre, fondé sur les valeurs de la République et une culture humaniste »**

- Les SVT sont promotrices de démarches pédagogiques en lien avec l'éducation au développement durable (EDD) et l'éducation à la santé. Le respect de l'autre, l'engagement des élèves sont largement travaillés avec ces démarches éducatives, elles permettent d'appréhender la complexité des grands enjeux contemporains en partant notamment de la transition climatique. Nous vous encourageons à développer les projets dans ces domaines ; à ce sujet le CESC devient le CESCE (Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement). Cette année scolaire commence sous le signe du défi de la vaccination. Vous serez certainement sollicités à la fois par vos élèves et par l'institution. De nombreuses ressources sont disponibles dont une partie est référencée sur le site du ministère ([cliquer ici](#)). Vous trouverez également sur ce même site des informations sur les tests de dépistage ainsi que des vidéogrammes réalisés par une professeure de SVT de l'académie de Paris ([cliquer ici](#)).
- Dans le cadre d'un partenariat entre l'Éducation Nationale et le CNRS pour mettre en lumière les enjeux de la recherche en biologie, l'année 2021-2022 a été désignée "année de la biologie". Elle se traduira par l'organisation d'événements scientifiques à destination des enseignants et des élèves : par exemple des visites de laboratoires, des conférences scientifiques, des rencontres avec des chercheurs ... Une page dédiée ⑦ de notre site disciplinaire recensera les diverses actions organisées par des partenaires, les formations et aussi vos initiatives : visites, échanges entre enseignants du champ STVST-Sciences et techniques du vivant, de la santé de la Terre (BGB, SBSSA, SVT) pour la promotion de la biologie. L'année de la biologie est l'occasion d'inscrire des équipes d'élèves de première et/ou de terminale au Concours des Olympiades nationales de biologie dont le thème de 2021-2022 est « La communication


dans le monde vivant » ([cliquer ici](#)). Un travail en partenariat avec le CNRS, l'INSERM ou d'autres structures est possible. Vous pourrez vous rapprocher des coordonnateurs CST (coordonnateurs en sciences et technologie) de votre département pour obtenir ces contacts ([cliquer ici](#))


### **Se développer professionnellement, la formation continue**

La formation continue est un élément important de l'évolution des pratiques au service de la réussite de tous les élèves. Le Plan Académique de Formation offre des formations dans les domaines transversaux et disciplinaires ([cliquer ici](#)). Les inscriptions à candidature individuelle se font tout au long de l'année sur l'application « Gaïa ».

Des formations de bassin, réunissant des enseignants de collège et de lycée, seront également proposées. Elles permettront une réflexion entre pairs. Ces échanges dans un collectif permettront de s'inscrire dans une continuité et une progressivité des apprentissages en SVT.

Des formations par et pour le numérique continuent d'être proposées pour le développement des compétences numériques tant des professeurs que des élèves.

D'autres formations à candidature individuelle sont également prévues, en particulier de nouvelles formations « Maison pour la science ». Nous espérons également enfin pouvoir mettre en œuvre les formations sur les sorties géologiques et nous vous rappelons l'existence d'une lithothèque académique .

Nous vous proposons de nouveau le lien vers la chaîne You tube académique pour voir les conférences de la journée Santé-médecine 2021. .

### **Remarque importante**

Comme les deux années qui viennent de s'écouler, nous continuerons de vous écrire régulièrement via votre boîte mail académique. Pour la correspondance dans le cadre du travail, nous vous demandons d'utiliser l'adresse académique (prénom.nom@ac-orleans-tours.fr) qui seule vous identifie professionnellement et hors suivi de dossier particulier précisé par mail, nous vous demandons de nous adresser à tous les trois, vos courriers éventuels.

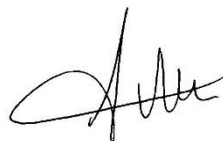
Nous vous remercions de diffuser largement ces informations dans l'équipe disciplinaire et auprès des agents de laboratoire.

Restant à votre disposition et à votre écoute, nous vous prions de recevoir, cher(e)s collègues, l'expression de notre cordial dévouement.

Sophie Canteloube

Michel Khairallah

Jean-Marc Vallée



## Références

---

- ❶ Note de service - BO n°30 du 29 juillet 2021:  
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>
- ❷ Site de l'académie de Toulouse : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/enseigner/projet-de-discipline>
- ❸ <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121276N.htm>
- ❹ <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001799N.htm> BO spécial n°2 du 13 février 2020
- ❺ <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121279N.htm>
- ❻ <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121278N.htm>)
- ❼ <https://www.ac-orleans-tours.fr/sciences-en-culture-121840>
- ❽ [https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/svt/liens\\_utiles/lithotheque\\_orleans\\_tours/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/svt/liens_utiles/lithotheque_orleans_tours/)
- ❾ [https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/svt/se\\_former/journees\\_des\\_svt/](https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/svt/se_former/journees_des_svt/)